

SOCIETE DE TIR "LE PLEUREUR"

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du
21 février 1992, café de la Ruinette à 1934 Le Châble

L'assemblée a été convoquée le 29 janvier 1992 et peut donc siéger valablement.

1. Souhails de bienvenue

Le Président ouvre l'assemblée à 20h30 et souhaite la bienvenue à tous les membres.
Il donne connaissance de l'ordre du jour qui est accepté sans modifications :

1. Souhails de bienvenue
2. Appel nominatif par feuille circulante
3. Nomination des scrutateurs
4. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG 1991
5. Rapport de la Caissière, lecture des comptes
6. Rapports des vérificateurs de comptes et décharge aux organes
7. Fixation des cotisations 1992
8. Rapports des responsables des disciplines
9. Rapport du Président
10. Rapport des délégués
11. Activités 1992 et participation à un tir cantonal
12. Distribution des médailles de maîtrise et des prix
13. Tir de la Fédération 1992
14. Présentations et admissions des nouveaux membres
15. Elections statutaires (Comité, Délégués, Vérificateurs des comptes)
16. Nomination du Président de la Société
17. Propositions individuelles et divers
18. Clôture de l'Assemblée

2. Appel nominatif par feuille circulante

Le Secrétaire fait circuler une feuille de présence qui lui est ensuite retournée.
29 membres sont présents et 24 sont excusés sur un total de 133.
(Voir annexe)

3. Nomination des scrutateurs

Est nommé scrutateur : J.-Clément Sarrasin

4. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG 1991

Le Secrétaire lit le protocole de l'AG du 1er mars 1991 qui est approuvé par applaudissements.

5. Rapport de la Caissière, lecture des comptes

La caissière donne lecture des comptes qui se bouclent avec un déficit de fr. 3'234.35

Un résumé des comptes est remis aux membres présents. (Voir annexe)

Après un temps d'étude par l'assemblée, aucune question n'est posée.

6. Rapports des vérificateurs de comptes et décharge aux organes

Pascal Michaud donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes qui a été établi avec André Fellay le 19.02.1992. En résumé, les vérificateurs félicitent la caissière de son travail. Ils constatent avec plaisir un déficit moins élevé que les années passées et encouragent le comité à continuer dans cette voie. Ils conseillent à l'assemblée d'approuver les comptes. (Voir annexe)

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

7. Fixation des cotisations 1992

Le comité propose que les cotisations ne soient pas augmentées et restent donc à fr. 40.-- Par contre, il faut équilibrer le compte des tirs ce qui provoquera certaines hausses sauf aux tirs de la Fédération et au tir cantonaux ou fédéraux. Dans ce but, le Président donne le détail des résultats financiers des tirs.

Maurice Besse propose que la cotisation soit augmentée de fr. 10.-- Georgy May répond en disant que nombre de tireurs lui ont fait part de leur étonnement de ne rien devoir payer lors du CSG 1er tour et qu'ils auraient accepté de payer une participation de fr. 5.-- à fr. 10.-- sans autre. De plus, le risque de voir certains membres "de soutien" démissionner si les cotisations augmentent est réel. Le Président propose également que les membres "A" payent également la participation de fr. 10.-- lors qu'ils effectuent les tirs obligatoires. Au vote, l'assemblée maintient la cotisation à fr. 40.--

8. Rapports des responsables des disciplines

Les responsables des disciplines exposent un rapport succinct de l'année écoulée. (Voir annexes)

9. Rapport du Président

Voir rapport annexe

10. Rapport des délégués

Nicolas Meichtry prend la parole au nom des délégués. Il remercie et félicite les concierges pour leur travail. L'assemblée des délégués se déroulera le 27 mars 92 à l'Escale. Un plan de travail a été dressé pour l'agrandissement du stand et débutera le 16 mars par l'établissement du cahier des charges pour se clore en juillet-août 1993 par la fin des travaux. Un comité sera créé dans ce but et présidé par Jacky Voutaz, président de Sembrancher. Le comité de l'Association sera représenté et aura voix consultative. Le but est d'arriver à 16 cibles 300 m TG 3000 et de créer un 2ème chariot 25 m enterré. La disposition des bureaux, la cantine et la soute à munitions devront être revus. Une étude d'impact est nécessaire et a été demandée à l'Etat du Valais. Les communes actuelles sont d'accord pour autant que les frais d'agrandissement soient à charge des communes de Bovernier et Orsières. Elles participeraient cependant aux coûts occasionnés par les modifications des bureaux et autres installations existantes qui doivent être modifiées.

Le stand sera fermé aux entraînements du 24 août au 7 septembre 92 en raison du tir de la Fédération. Par contre, les 2 semaines précédentes, les entraînements auront lieu 2 fois par semaine.

11. Activités 1992 et participation à un tir cantonal

Le comité propose le tir cantonal de Neuchâtel. Les formulaires pour les autres tirs cantonaux peuvent être demandés au Président.

Le plan des tirs sera remis en même temps que la cotisation et un bref aperçu des premiers tirs est porté à la connaissance de chacun.

Le stand sera ouvert dès le 13 mars.

Le Président relève également qu'il n'existe pas de convention écrite avec la Sté de développement du Châble qui nous empêche de tirer l'hiver. Un accord oral a par contre été respecté pour que les installations ne fonctionnent pas lorsque la piste de fond est praticable.

12. Distribution des médailles de maîtrise et des prix

Afin de réduire les frais, seuls les premiers de chaque roi du tir reçoivent une récompense. Les gobelets pour les suivants ont été supprimés.

Le vice-président remet aux bénéficiaires les médailles de maîtrise et autres prix.

13. Tir de la Fédération 1992

Le Président du CO donne la composition du comité d'organisation et expose brièvement l'état de préparation du tir. Il demande aux membres de participer à l'organisation de ces joutes sportives afin qu'elles soient un succès. Des carnets de collecte de dons sont mis à disposition.

14. Présentations et admissions des nouveaux membres

L'Assemblée accepte les nouveaux membres suivants :

Bessard Aline	Les Vignes	1941 Vollèges	04.07.70
Chanson Christophe		1941 Vollèges	13.06.71
Fellay Patrick	Chamoille	1933 Sembrancher	11.02.76
Guisolan Henri	Chalet "Kennedy"	1936 Médières /Verbier	29.11.61
Martinez Christian	La Clémence	1936 Verbier	10.07.59
Martinez François	La Clémence	1936 Verbier	22.04.32
Michellod Gilbert	Café des Chasseurs	1948 Lourtier	24.03.66
Rey Patrick	Chalet Patrick	1936 Verbier-Village	26.12.69

Le comité propose que soient nommés membres d'honneur : par ordre alphabétique :

Coquoz Marcel
Gay Paul
Lehner Simone
Nicollier André
Perraudin Marie et Willy

Plusieurs d'entre eux sont présents et chaleureusement applaudis par l'assemblée. Aucune opposition ne se fait connaître.

Le président annonce qu'une agape sera donnée à leur honneur dans le courant de l'année.

15. Elections statutaires (Comité, Délégués, Vérificateurs des comptes)

Marcel Coquoz (Tirs militaires), Reto Crettex (25 m), Martin Gay (PC) et Jean-Blaise Michellod (Vice-président) sont démissionnaires.
Sont nommés à leur place : Pascal Michaud (25m), Jean-Marie Michellod (Tirs militaires) et Bernard Corthay (Vice-président)

16. Nomination du Président de la Société

Hilaire met son mandat en jeu. Par acclamations, il est réélu pour une nouvelle période. Le scrutateur s'ennuie au fond de la salle ...

Le nouveau comité se présente de la manière suivante pour les années 1992 et 1993 :

Président	Besse Hilaire - 1948 Sarreyer
Vice-Président	Corthay Bernard - 1941 Vollèges
Secrétaire	Christinat Jean-Philippe - 1936 Verbier
Caissier	Leuenberger Myriam - 1934 Le Châble
Responsable tirs militaires 300 m	Michellod Jean-Marie - 1908 Riddes
Responsable tirs libres 300 m	Voeuffray Marc - 1934 Villette
Responsable pistolet 50 m	May Georgy - 1934 Villette
Responsable pistolet 25 m	Michaud Pascal - 1936 Verbier
Responsable petit calibre	Poste vacant pour cessation d'activités
Responsable air comprimé 10 m	Poste vacant pour cessation d'activités
Instructeur jeunes tireurs 300m	Besse Pierre-Yves - 1947 Versegères
Instructeurs jeunes tireurs pistolet	Christinat Jean-Philippe et Michaud Pascal
Munitionnaire	Graber André - 1936 Verbier
Porte-drapeau	Leuenberger Jean - 1934 Le Châble
Vérificateurs des comptes	Fellay André et Gay Martin
Délégués association	Michaud Pascal May Bernard - Sarreyer Meichtry Louis-Nicolas Michaud Jean-Michel Petriccioli Joseph Besse Hilaire Sarrasin Jean-Clément

17. Propositions individuelles et divers

1. Le comité propose une modification au règlement du roi du tir 300m. afin de rendre plus aisé les calculs de fin de saison, le CSG serait remplacé par le tir d'ouverture. Ceci est accepté après discussion de plusieurs membres.

2. Le Président informe l'assemblée qu'un coffre-fort a été acheté pour fr. 1'200.-- et déposé au bureau.

3. A 25 m, un carnet de tir est introduit à titre d'essai. Il peut être obtenu soit auprès de Pascal Michaud soit auprès du Secrétaire.

4. Tir de maîtrise :

Chaque année, le comité commanderait, après le tir, 2 séries de médailles soit 1 "grande maîtrise" et une "petite maîtrise". Ces médailles seraient gravées au nom du bénéficiaire, l'année fixée sur le ruban et le mot "Maîtrise" figurerait sur la barrette. Elles seraient remises aux tireurs non membres sur la base du résultat. Les membres obtiendraient celle de l'année en cours soit sur la base du résultat nécessaire soit sur la base du cumul des "points médaille" tel que pratiqué maintenant. Cette médaille ne pourrait être remise avant que le membre ait obtenu la médaille d'or actuelle.

5. Tir de Bretaye : Nous avons reçu une invitation pour 2 groupes.

Les intéressés s'adresseront au Président.

6. 7 personnes sont désignées pour nous représenter à l'assemblée cantonale.

Serge Bolletti demande que quelques membres aillent avec lui ces prochains jours aux cibles.

Il relève également que des chasseurs tirent sur les numéros en-dessus des cibles. Ce point sera traité par l'Association qui contactera les Diana.

18. Clôture de l'Assemblée

Le président clôt l'assemblée à 2220 h.

Le Président :

Le Secrétaire :

H. Besse

J.-Ph. Christinat

Annexes :Contrôle des présences
Résumé des comptes
Rapport des vérificateurs des comptes
Rapport des responsables des disciplines
Rapport du Président

RAPPORT DU PRESIDENT

Je remercie tous les membres présents à cette assemblée générale 1992. Je remercie également tous les membres du comité de leur travail et de leur excellente collaboration.

Mes remerciements vont aussi aux concierges du stand et à tous les membres qui se sont dévoués à la réussite des tirs.

Un merci spécial aux moniteurs JT pour la parfaite organisation et la réussite de leurs cours qui ont vu 8 JT au 300 m et 8 JT au pistolet s'initier au plaisir de ce sport passionnant.

Félicitations à Paul Gay pour sa nomination au comité de l'association valaisanne des tireurs vétérans.

Je me permets de relever quelques résultats qui honorent notre société :

Au tir cantonal des vétérans, le résultat de 456 pts à la passe "Art-Groupe" effectué par Willy Perraudin et le magnifique 3ème rang des "Imparfais".

Au championnat suisse décentralisé du 8 juin à Châble-Croix, une magnifique 6ème place pour Pierre-Yves Besse avec 541 pts, à 4 pts du 1er.

Le tir de maîtrise d'été que nous avons organisé pour la 1ère fois cette année a connu la participation de 32 pers. au Mq - meilleur à 557 pts - et de 13 au Fass - meilleur à 278 pts.

Je rappelle que nous avons également organisé la finale cantonale au pistolet 50 m qui a vu le groupe de "Sion-La Cible" remporter la médaille d'or, suivi de Martigny 1 et de Stalden 1. Le groupe Bagnes 1 termina au 22ème rang et Bagnes 2 au 7ème rang, à 7 pts du vainqueur. Au niveau individuel, à relever le 97 de J.-Michel Michaud et la régularité de Serge Bolletti avec 2 x 96 et 1 x 95.

Je tiens à vous remercier pour tout le travail accompli lors de cette manifestation car nous avons reçu des félicitations du comité cantonal et des tireurs et accompagnants.

Pour conclure, je remercie tous ceux qui m'ont aidé durant cette saison écoulée et je vous souhaite, à tous, encore plus de satisfactions cette année.

Merci de votre attention.

Hilaire Besse